

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 20 août 2019**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Martin, France,
Corbeil, Annick, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Noël, Pierre
Croteau, Steve,	Rondeau, Daniel,
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.
Favreau, Jacques,	
Fortin, Yannick, commissaire parent,	

Avaient prévenu de leur absence, mesdames et monsieur les commissaires :

Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,
Messier, Jean-François,
Petit, Ghislaine.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

C-19-08-01

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du 2 juillet 2019

C-19-08-02

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 2 juillet 2019, et de l'approuver tel quel.

Période de questions

Aucune question.

Nomination

C-19-08-03

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu d'accepter la nomination de madame **Sabrina Massé**, au poste de directrice adjointe à 100% à la polyvalente Robert-Quimet (poste régulier), et ce, rétroactivement au 8 juillet 2019.

Reddition de comptes de la directrice générale pour la période estivale

La directrice générale informe le conseil qu'elle n'a pas eu à utiliser son pouvoir d'autoriser des contrats en période estivale.

Paiement de la cotisation annuelle à la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

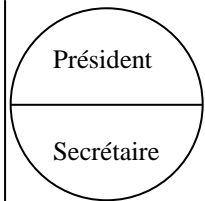
CONSIDÉRANT QUE cette adhésion permet de bénéficier des services offerts par la FCSQ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la cotisation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année 2019-2020, s'élève à 75 809,12\$;

C-19-08-04

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu d'autoriser le paiement de la cotisation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour un montant de 75 809,12\$.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Modification au Règlement 145 – Délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs au comité exécutif

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'adopter la modification au *Règlement 145 – Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au comité exécutif*, telle que déposée.

C-19-08-05

Huis clos

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu de siéger à huis clos pour étudier le point qui suit à l'ordre du jour.

C-19-08-06

Retour en assemblée délibérante

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

C-19-08-07

Révision de décision

CONSIDÉRANT que la mère des élèves dont les noms apparaissent au rapport RD-2019-2020/01 a déposé une demande de révision de décision;

CONSIDÉRANT que cette demande de révision fait suite à une décision prise par madame Karina St-Germain, directrice des Services éducatifs aux jeunes et responsable de l'organisation scolaire, à l'effet de refuser les deux demandes de fréquentation hors secteur, pour l'année scolaire 2019-2020, à l'école Douville;

CONSIDÉRANT que cette demande de révision a fait l'objet d'une rencontre devant le comité d'étude des demandes de révision de décision le 16 août dernier;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires considère, à la lumière des informations reçues et à la suite de la recommandation unanime du comité d'étude des demandes de révision de décision, qu'il y a lieu de maintenir la décision.

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu de confirmer la décision de madame Karina St-Germain, directrice des Services éducatifs aux jeunes et responsable de l'organisation scolaire, à l'effet de refuser les deux demandes de fréquentation hors secteur, pour l'année scolaire 2019-2020, à l'école Douville.

C-19-08-08

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Ajouts au projet de réfection d'enveloppe et travaux de mise aux normes à l'école Bois-Joli—Sacré-Cœur, immeuble Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT la résolution no C-18-04-150 octroyant un contrat de 2 029 400 \$ (taxes exclues) à Construction R.D.J inc. pour la réalisation des travaux de réfection d'enveloppe et de mise aux normes à l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Sacré-Cœur;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 136 598,36 \$ (taxes exclues), soit 6,73% des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000 \$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la directrice générale.

C-19-08-09

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu :

- d'accepter l'ordre de changement no 20 au montant de 4 043,60 \$ taxes exclues dans le projet 1718-SCH-01;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Ajouts au projet de réfection d'enveloppe, mises aux normes des issues, conversion de chauffage à l'énergie fossile et qualité de l'air à l'école Larocque

CONSIDÉRANT la résolution n° C-18-04-151 octroyant un contrat de 2 978 000 \$ (taxes exclues) à *Construction Richelieu inc.* pour la réalisation des travaux de réfection d'enveloppe et de mise aux normes des issues à l'école Larocque;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 89 047,08 \$ (taxes exclues), soit 2,99 % des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000 \$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la directrice générale.

C-19-08-10

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu :

- d'accepter les ordres de changement n° 58, 59, 60 ,61, 65, 67, 68 et 69 au montant de 21 959,89 \$ taxes exclues, dans le projet 1718-LAR-01;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Ajouts au projet d'un ascenseur et travaux de mise aux normes au Centre de formation des Maskoutains, immeuble Laframboise

CONSIDÉRANT la résolution n° C-18-04-157 octroyant un contrat de 2 512 800,00\$ (taxes exclues) à *Construction Bugère inc.* pour la réalisation des travaux d'ajout d'un ascenseur et de travaux de mise aux normes de l'immeuble Laframboise de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 216 554,06\$ (taxes exclues), soit 8,62% des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000\$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la directrice générale.

Monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu :

C-19-08-11

- d'accepter les ordres de changements des avenants n° 14 à 22 au montant total de 92 183,91 \$ taxes exclues dans le projet 1718-ILA-01;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Octroi de contrats en architecture, ingénierie mécanique-électrique et ingénierie structure-civile pour le projet de démolition de l'immeuble Saint-Joseph et agrandissement et réaménagement de l'immeuble Maurice-Jodoin

CONSIDÉRANT les appels d'offres publics de services professionnels en architecture, en ingénierie mécanique-électrique et en ingénierie structure-civile en vue de recevoir des plans et devis pour les travaux du projet 1920-MJO-01 à l'école des Passereaux;

CONSIDÉRANT que le projet est financé par la mesure 50511 – Ajout d'espace en formation générale;

CONSIDÉRANT que le projet, dans son ensemble, est évalué à 7 800 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu :

C-19-08-12

Président

Secrétaire

Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

- d'octroyer le contrat des services professionnels en **architecture** à *Francis Lussier et Vincent Leclerc, en consortium* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
- d'octroyer le contrat des services professionnels en **ingénierie mécanique-électrique** à *Les Services EXP inc.* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
- d'octroyer le contrat des services professionnels en **ingénierie structure-civile** à *Les Services EXP inc.* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres récentes, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Ajournement de la séance

C-19-08-13

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu d'ajourner la séance au 27 août 2019, à 19 h 30.

Président

Secrétaire général